



Rexel, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital social de 1 297 178 380 euros
Siège social : 189-193, boulevard Malesherbes – 75017 Paris
479 973 513 R.C.S. Paris

Complément à l'avis de convocation à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 mai 2010

Complément à l'avis de convocation à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Rexel, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1 297 178 380 euros, dont le siège social est situé au 189-193, boulevard Malesherbes – 75017 Paris (la « **Société** »), du 20 mai 2010 à 10 heures 30 aux Salons Eurosites George V, situés 28, avenue George V, 75008 Paris.

1. – L'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 20 mai 2010 est complété comme suit :

Après le point « *Nomination de Monsieur Amaury Hendrickx en qualité de membre du Conseil de surveillance* », est insérée un nouveau point, comme suit :

« *Nomination de Madame Françoise Gri en qualité de membre du Conseil de surveillance* »

2. – Le texte des projets de résolutions proposées à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 20 mai 2010 est complété comme suit :

Après la quatorzième résolution « *Nomination de Monsieur Amaury Hendrickx en qualité de membre du Conseil de surveillance* », est insérée une nouvelle quinzième résolution, comme suit :

« QUINZIEME RESOLUTION

(Nomination de Madame Françoise Gri en qualité de membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, conformément à l'article L.225-75 du Code de commerce :

Décide de nommer Madame Françoise Gri, né le 21 décembre 1957, de nationalité française, demeurant 25, rue des Vaussourds, 92500 Rueil Malmaison, France, en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de quatre années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, à tenir en 2014, sous la condition suspensive de l'approbation de la trente-deuxième résolution de la présente Assemblée générale relative à la modification de l'article 19.2 des statuts de la Société. A défaut d'approbation par la présente Assemblée générale de la trente-deuxième résolution mentionnée ci-dessus, l'Assemblée générale décide que Madame Françoise Gri sera nommée en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de cinq années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, à tenir en 2015.

Madame Françoise Gri a fait savoir à l'avance qu'elle accepte ce mandat et qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour son exercice. »

En conséquence de l'insertion d'une nouvelle quinzième résolution, les anciennes quinzième à trente-troisième résolutions deviennent les seizième à trente-quatrième résolutions, leur contenu demeurant inchangé sous réserve des renvois aux anciennes quinzième à trente-troisième résolutions qui deviennent les renvois aux seizième à trente-quatrième résolutions.

3. – Le rapport du Directoire à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 mai 2010 est complété comme suit :

Après le paragraphe 1.8. « *Nomination de Monsieur Amaury Hendrickx en qualité de membre du Conseil de surveillance (quatorzième résolution)* », est inséré un nouveau paragraphe 1.9. comme suit :

« 1.9. Nomination de Madame Françoise Gri en qualité de membre du Conseil de surveillance (quinzième résolution)

La quinzième résolution soumet à l'approbation des actionnaires la nomination de Madame Françoise Gri en qualité de membre du Conseil de surveillance.

Cette nomination interviendrait pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2013, à tenir en 2014, sous la condition suspensive de l'adoption de la trente-deuxième résolution relative à la modification de l'article 19.2 des statuts de la Société (durée et renouvellement des mandats des membres du Conseil de surveillance).

Dans l'hypothèse où la trente-deuxième résolution ne serait pas approuvée par les actionnaires de la Société, la nomination de Madame Françoise Gri en qualité de membre du Conseil de surveillance interviendrait, conformément aux stipulations actuelles des statuts, pour une durée de cinq années, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2014, à tenir en 2015.

Madame Françoise Gri est née le 21 décembre 1957, est de nationalité française et demeure 25, rue des Vaussourds, 92500 Rueil Malmaison, France.

Madame Françoise Gri est, depuis 2007, présidente de Manpower France et membre de l'équipe de direction de Manpower. Avant de rejoindre Manpower, Madame Françoise Gri travaillait au sein du groupe IBM où elle a successivement exercé les fonctions d'ingénieur commercial, de responsable de comptes et de responsable des ventes (1982-1989), d'adjointe de direction auprès du Président d'IBM France (1990), de responsable du secteur public au sein d'IBM France (1991-1997), de responsable de la division e-Business solutions, de responsable de la division opérationnelle et de responsable de la division marketing et commerciale au sein d'IBM EMEA (1996-2000), de responsable de la Direction des opérations commerciales au sein d'IBM EMEA (2000-2001) et de Présidente d'IBM France (2001-2007). En 2007-2008, Madame Françoise Gri exerçait également les fonctions de membre du Conseil d'administration d'Aker Yards (renommée STX Europe, un fabricant de bateaux sud-coréen). Madame Françoise Gri est membre du Conseil d'administration de l'Ecole Centrale, Paris, membre du Comité d'Ethique du MEDEF, membre du Conseil d'administration de l'Institut de l'Entreprise et Vice-Présidente de la Fondation Agir contre l'Exclusion. Madame Françoise Gri est Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite. En 2009, pour la sixième année consécutive, Madame Françoise Gri figurait parmi les 50 femmes d'affaires les plus influentes dans le monde selon le classement réalisé et publié par le magazine américain Fortune. Madame Françoise Gri est diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et Mathématiques Appliquées (ENSIMAG) de Grenoble, France.

Sur la base des critères retenus afin d'apprécier l'indépendance des membres du Conseil de surveillance, Madame Françoise Gri serait qualifiée de membre indépendant du Conseil de surveillance, portant ainsi le nombre de membres indépendants à quatre sur un total de douze membres, soit un tiers du Conseil de surveillance, conformément au code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP-MEDEF.

Madame Françoise Gri a fait savoir à l'avance qu'elle accepte ce mandat et qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour son exercice. »

En conséquence de l'insertion d'un nouveau paragraphe 1.9. et d'une nouvelle quinzième résolution, les anciens paragraphes 1.9. à 1.13. sont renumérotés en paragraphes 1.10. à 1.14. et les anciennes quinzième à trente-troisième résolutions deviennent les seizième à trente-quatrième résolutions, leur contenu demeurant inchangé sous réserve des renvois aux anciennes quinzième à trente-troisième résolutions qui deviennent les renvois aux seizième à trente-quatrième résolutions.